

BMGE1122 - Responsabilités du conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif

DESCRIPTION

Ce cours permettra à l'étudiant de comprendre les responsabilités fondamentales d'un conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif (OSBL).

OBJECTIFS

- Comprendre les responsabilités du conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif (OSBL)

Début : 20 mai 2026

Horaire : 18 h 30 à 20 h 30

Durée : 2 h

Coût : 50 \$

Lieu : Cours offert en ligne

INSCRIVEZ-VOUS!

<https://inscription.ccnb.ca/>